

Antoine BAUDRY

Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège¹

**La façade occidentale
de la collégiale
Notre-Dame de Dinant :
montée des marches
du bâti médiéval**

¹ Courriel : baudryantoine@hotmail.fr ; 00 32 (0)477 82 32 16.



Fig. 1.- La façade occidentale.
© Antoine Baudry, 2015.

Introduction

Au cœur de la ville de Dinant se dresse la collégiale Notre-Dame (fig. 1), une vaste église gothique de l'ancien diocèse de Liège élevée sur les bords de Meuse à compter du deuxième quart du XIII^e siècle². Bien qu'abreuvé par une généreuse bibliographie largement étoffée ces dernières années par diverses contributions³, cet édifice emblématique n'a pas encore été étudié de fond en comble, bien au contraire. En effet, nonobstant quelques récentes éclaircies bibliographiques localisées, de vastes zones d'ombres planent encore sur des pans entiers de son histoire. Sous ce ciel nuageux brillent notamment par leur absence les deux tours de la façade occidentale. Éclipsées par le clocher bulbeux érigé en 1566 et propulsé depuis lors au rang d'indétrônable célébrité dinantaise⁴, ces deux jumelles toisent depuis des siècles la paisible agglomération mosane, sans toutefois déchaîner les passions humaines⁵. Notre contribution ambitionne de pallier cette sérieuse lacune, préjudiciable à la compréhension globale du monument et, plus largement, à l'histoire de l'architecture régionale. En tant que première véritable approche du bâti, elle s'efforcera de circonscrire le déroulement du chantier médiéval et d'en préciser la chronologie⁶.

Description sommaire des espaces

La façade occidentale comprend deux tours courtaudes articulées sur la première travée de la nef (fig. 2), ponctuées de larmiers, couronnées de flèches à pentes raides et contrebutées par de puissants contreforts

² BAUDRY Antoine, 2013, p. 7-66 ; BAUDRY Antoine, « Dinant. Synthèse de l'analyse (...) », 2014, p. 154-157.

³ Pour se limiter aux ouvrages de cette dernière décennie : COMTE Nicolas, 2005, p. 97-100 ; DELEAU Virginie, 2005 ; ROBINET Caroline, 2008, p. 222 ; DELEAU Virginie, 2009, p. 59-90 ; DOPERÉ Frans, 2010, p. 159-192 ; DOPERÉ Frans, PIAVAUX Mathieu, 2010, p. 531-539 ; VERBEEK Marie, 2010, p. 193-194 ; BAUDRY Antoine, 2011 ; BAUDRY Antoine, 2012, p. 209-215 ; BREULS Marie-David, DUPIERREUX Bernard, GOFFINET Philippe, 2012 ; DELEAU Virginie, 2012, p. 247-257 ; DOPERÉ Frans, 2012, p. 99-115 ; BAUDRY Antoine, 2013, p. 7-66 ; BAUDRY Antoine, « Dinant. Synthèse de l'analyse (...) », 2014, p. 154-157 ; BAUDRY Antoine, « Le massif occidental (...) », 2014, p. 16-18 ; DOPERÉ Frans, 2014, p. 69-80 ; HARDY Carole, VERBEEK Marie, 2014, p. 119-120 ; BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires (...) », 2015, p. 31-72 ; BAUDRY Antoine, « Dinant. Réévaluation des restaurations (...) », 2015, p. 256-258 ; HARDY Carole, VERBEEK Marie, 2015, p. 9-10 ; BAUDRY Antoine, « Les chapiteaux de la collégiale (...) », à paraître ; BAUDRY Antoine, « Réemploi de dalles funéraires (...) », à paraître.

⁴ LAHAYE Léon, 1891, p. 46-47 ; DESTREÉ Joseph, 1923, p. 15-17 ; STYNEN Herman, 1985, p. 119-123 ; BRIQUEMONT Fernand, KELLNER Michel, SAINT-AMAND Pascal, SEDRAN Angeline, 2006, p. 21-37 ; BAUDRY Antoine, « Mémoires et Déboires (...) », 2015, p. 44-46 et 53-54.

⁵ Voir toutefois : BAUDRY Antoine, « Le massif occidental (...) », 2014, p. 16-18. Par massif occidental, comprendre façade occidentale.

⁶ Cet article est le fruit de recherches personnelles complémentaires à notre mémoire de fin d'études défendu en 2011 à l'Université de Liège (BAUDRY Antoine, 2011). Nous adressons nos remerciements à Carole Carpeaux, Emmanuelle Grosjean, Emmanuel Joly, Guillaume Magermans, Monique Merland, Christian Pacco, Marco Quercig, Stéphanie Reynders et Aline Wilmet. Pour la visite des tours de la basilique Notre-Dame d'Avioth effectuée dans le cadre de cette étude, nous tenons également à remercier chaleureusement Éric Hanse et Nolwenn Maroteaux.

Fig. 2.- Plan de la collégiale dressé par Chrétien Veraart en 1918.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

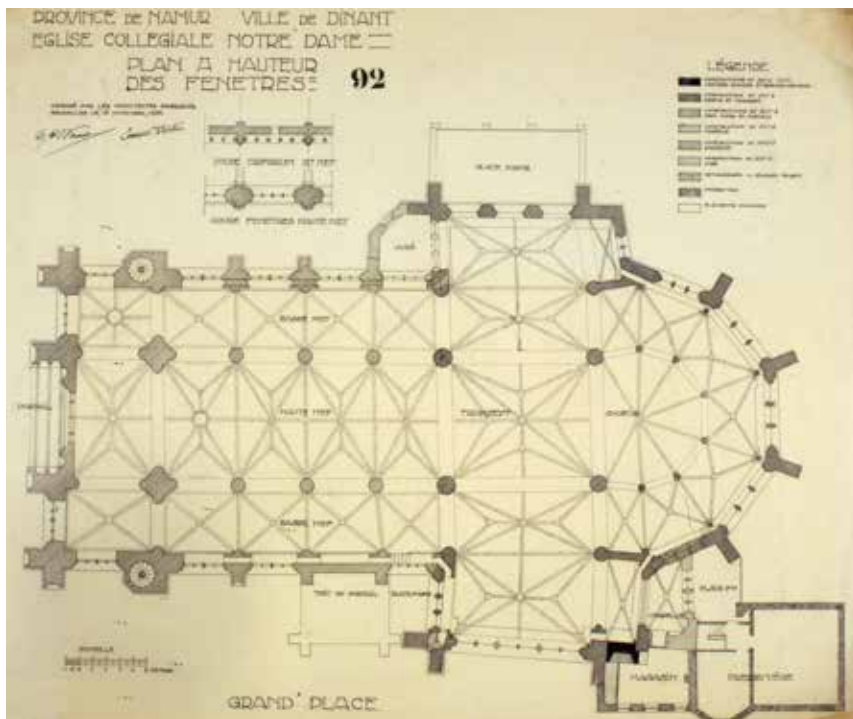


Fig. 3.- Le portail occidental.
© Antoine Baudry, 2015.



Fig. 4.- Le vaisseau principal de la première travée de la nef.
© Antoine Baudry, 2015.



d'angle jumelés en équerre, dépourvus de retraite⁷. Excepté les collatéraux percés de larges baies, chaque niveau est éclairé par plusieurs fenêtres étroites. Un portail prend place dans la travée axiale. Il se compose de deux portes jumelées séparées par un pilier central et surmontées par un linteau droit en deux morceaux, écrin d'une Résurrection des morts, linteau lui-même couronné par un tympan ajouré orné d'un remplage flamboyant (fig. 3). L'embrasure extérieure comporte un soubassement aveugle surmonté de niches ainsi qu'une voussure à trois rouleaux abritant quelques scènes de la Genèse rescapées de la furie iconoclaste⁸. L'ensemble est coiffé d'un gâble et d'une balustrade au-dessus desquels s'épanouissent une haute baie et un oculus. À l'aplomb de ces structures se dresse un imposant clocher bulbeux, dont la base est engoncée entre les étages supérieurs des tours.

Les deux tours obligent, le vaisseau principal ne répercute que le premier niveau d'élévation de la nef, soit une grande arcade reposant sur une colonne engagée à l'ouest et sur un pilier à noyau rond cantonné de colonnes engagées à l'est, les maçonneries supérieures demeurant aveugles (fig. 4). Cette travée, directement éclairée par la grande baie axiale susmentionnée, est couronnée par une voûte d'ogive à liernes et tiercerons culminant à environ 22 m. D'est en ouest, celle-ci repose respectivement sur les chapiteaux des colonnes cantonnées et sur des culots. Les tas-de-charge sont agrémentés de couples d'anges présentant un écu armorié orné d'une rose (fig. 5). Les collatéraux, quant à eux, sont chacun pourvu de deux larges fenêtres et sont couverts par des

⁷ Selon Constantin Rodenbach, les tours culminent à 33,5 m (RODENBACH Constantin, 1879, p. 11).

⁸ DELEAU Virginie, 2009, p. 79-87.



Fig. 5.- Couple d'anges présentant un écu armorié orné d'une rose.
© Antoine Baudry, 2015.

voûtes d'ogives quadripartites, culminant à environ 12,5 m et reposant sur des culots et sur des colonnes, engagées ou cantonnées (fig. 6)⁹. La voûte nord est garnie de liernes et d'une clé de voûte annulaire, tandis que la voûte sud accueille une trouée circulaire dans un des voutains.

Fig. 6.- Un des culots supportant la voûte du collatéral sud.
© Antoine Baudry, 2015.

Les espaces intérieurs des tours nord et sud mesurent respectivement environ 5,3 x 4,3 m et 6,3 x 4,4 m. L'épaisseur des maçonneries, constante sur l'ensemble de l'élévation, atteint environ 1,3 m¹⁰. Chaque tour comprend trois étages, desservis par un escalier en vis situé dans une tourelle montant de fond en hors œuvre, positionnée sur le flanc extérieur. Chaque escalier est accessible depuis le collatéral de la nef par une porte dont le linteau droit à extrados en plein cintre est décoré d'un trilobe. Ces escaliers comptent respectivement 156 et 132 marches portant noyau, pleines et délardées.



Les premier et deuxième étages sont accessibles par une porte braise en plein cintre (fig. 7) et sont éclairés par deux fenêtres positionnées face au fleuve et sur les flancs latéraux (fig. 8). Leur ébrasement intérieur est couvert par un berceau surbaissé. Notons que la porte du deuxième étage de la tour nord est murée et qu'elle se situe à plus d'un mètre au-dessus du plancher primitif, aujourd'hui disparu.

⁹ La nervure de l'angle nord-ouest du collatéral nord retombe sur un tailloir.

¹⁰ La maçonnerie ouest de la tour sud semble être plus épaisse (environ 1,45 m) tandis que la maçonnerie est de la tour nord semble être plus fine (environ 1,15 m).



Fig. 7.- Porte biaisée au premier étage de la tour nord.

© Antoine Baudry, 2014.



Fig. 8.- Fenêtre ouest du premier étage de la tour sud.

© Antoine Baudry, 2014.

Fig. 9.- Porte bouchée au deuxième étage de la tour nord, débouchant sur le clair-étage de la nef.

© Antoine Baudry, 2014.

Au premier étage, une porte permet d'accéder aux combles des collatéraux de la nef tandis qu'au deuxième étage, une seconde ouverture biaisée s'ouvre sur la corniche du vaisseau principal. Dans chaque tour, une baie débouche assez maladroitement sur le clair-étage de la nef, bien qu'aucune coursière extérieure ne soit mise en œuvre (fig. 9). Enfin, un passage aménagé dans la première pièce sud permettait autrefois d'atteindre la grande fenêtre axiale via une plate-forme en bois. Au XX^e siècle, il a été relayé par une seconde ouverture, plus proche de ladite fenêtre.

Toutes ces pièces sont couronnées par une voûte d'ogives quadripartite au décor rudimentaire (fig. 10), excepté le premier étage de la tour nord qui était autrefois couvert par un plafond en bois. De cette structure ne subsistent que les encoches et les corbeaux en quart-de-rond qui ancrèrent ou supportaient la poutre maîtresse et les poutres de rives (fig. 11)¹¹. Les deux premiers étages de la tour sud sont garnis d'un plancher moderne aménagé sur l'extrados des voûtes.

L'on accède au dernier étage par le biais d'une large porte. Celle de la tour nord se situe à plus d'un mètre du niveau de sol et nécessite l'utilisation d'un escalier de quelques marches en pierre. À l'origine, ces espaces sont éclairés par des fenêtres percées aux quatre points cardinaux, mais les ouvertures tournées vers le vaisseau principal de la nef sont aujourd'hui bouchées (fig. 12). Les ébrasements intérieurs sont couverts par un berceau surbaissé. Contrairement aux étages inférieurs, le seuil des baies se situe bien au-dessus du niveau de sol¹².

Les combles du vaisseau principal ne sont éclairés que grâce à l'oculus situé dans le mur occidental. Ce dernier comporte plusieurs trous de boulins ainsi qu'un solin aux inclinaisons différentes, reliquats de deux anciennes charpentes.



¹¹ La hauteur sous plafond/sous voûte est ainsi d'environ 5,7 m et 6,2 m pour les deux pièces de la tour nord, et d'environ 6,1 m et 5,6 m pour leurs homologues sud.

¹² La hauteur sous l'enrayure de la charpente est d'environ 7,7 m au nord et 6,8 m au sud.



Fig. 10.- Clé de voûte au deuxième étage de la tour sud.
© Antoine Baudry, 2014.



Fig. 11.- Vestiges de l'ancien plancher du deuxième étage de la tour nord.
© Antoine Baudry, 2014.



Fig. 12.- La baie sud du troisième étage de la tour nord, aujourd'hui murée.
© Antoine Baudry, 2014 (infographie : Guillaume Magermans).

Des sources arides dans un désert bibliographique...

Jusqu'à preuve du contraire, aucune donnée écrite concernant la construction de la façade occidentale n'a été conservée. Les tours ne sont mentionnées qu'à la fin du XV^e siècle, notamment dans les *Mémoires de Jean, Sire de Haynin et de Louvignies*, une chronique médiévale relatant la prise de Dinant par les Bourguignons en 1466 et l'incendie de la collégiale qui s'ensuivit¹³. Elles apparaissent ensuite dans les comptes du chapitre des années 1473 à 1475, relatifs à la restauration de l'église¹⁴. Dans les deux cas, ces précieux documents ne permettent guère de statuer clairement sur la physionomie de la façade à cette époque. Seul un dessin, attribuable à un artiste contemporain du peintre Henri Blès, témoigne que celle-ci est effectivement achevée dès la première moitié du XVI^e siècle¹⁵. Les sources écrites et iconographiques produites sous l'Ancien Régime ainsi qu'aux XIX^e et XX^e siècles amènent quant à elles un prompt renfort pour identifier les remaniements ultérieurs du substrat médiéval¹⁶.

Dans son *Mémoire sur l'architecture ogivale en Belgique*, Antoine Guillaume Bernard Schayes ne mentionne l'existence que d'une *grosse tour carrée qui s'élève au-dessus du porche principal, en tête de l'église, (...) construite en grès, percée de petites ouvertures ogivales et dénuée de tout ornement*¹⁷. Cette vision tronquée, puisant peut-être sa source

¹³ BROUWERS Dieudonné, 1905, p. 176-177.

¹⁴ BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 121-122, 127, 130, 133, 137, 142, 153 et 159.

¹⁵ Ce dessin est conservé au Kupferstichkabinett de la Kunsthalle de Hambourg (inv. n° 23921). Nous remercions Christian Pacco pour cette précieuse information.

¹⁶ Un dépouillement systématique des archives produites sous l'Ancien Régime fait toujours défaut à l'heure actuelle. Voir toutefois : « Documents inédits sur la prise de Dinant (...) », 1853, p. 193-200 ; LAHAYE Léon, 1891, p. 308-311 ; BRIQUEMONT Fernand, KELLNER Michel, SAINT-AMAND Pascal, SEDRAN Angeline, 2006, p. 51-54. Pour les sources relatives à la restauration de la seconde moitié du XIX^e siècle, se référer à : BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires (...) », 2015, p. 35-34, 46-39 et 67-64. Quant aux restaurations réalisées après la Première Guerre mondiale, elles n'ont pas encore fait l'objet d'un article détaillé, si ce n'est : STYNEN Herman, 1985, p. 123-119.

¹⁷ SCHAYES Antoine Guillaume Bernard, 1840, p. 94.



Fig. 13.- Lithographie de Paul Lauters réalisée en 1839.

© Collections artistiques de l'Université de Liège, inv. n° 23202.

dans certaines gravures contemporaines (fig. 13), est malheureusement symptomatique du désintérêt général caractérisant les études à venir. L'hypothèse d'Antoine Schayes selon laquelle la collégiale aurait été érigée au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle se révèle être un terreau particulièrement fertile au sein duquel plusieurs auteurs cultivent des graines peu originales jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale¹⁸. Dans ce parterre bien fleuri, épinglons toutefois deux pousses novatrices : celles d'Auguste Tichon et d'August Grisebach. En 1904, le premier auteur restreint la fourchette chronologique de la collégiale entre 1227 et 1279, en s'appuyant sur des sources écrites dont l'interprétation est cependant erronée¹⁹. Le second, célèbre historien de l'art allemand, met à profit l'occupation pour proposer une première lecture archéologique du monument, sans toutefois en réexaminer la chronologie²⁰.

¹⁸ WAUTERS Alphonse, 1844, p. 165 ; RODENBACH Constantin, 1879, p. 10-11 ; DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 3 ; HELBIG Jules, 1906, p. 60-61. Émile Sidérius postule même, assez naïvement, la reconstruction totale de la collégiale après le sac de 1466 *dans le style du XIII^e siècle* (SIDÉRIUS Émile, 1859, p. 165).

¹⁹ Auguste Tichon se base judicieusement sur les écrits de Barthélemy Fisen, mais également sur une charte de 1279 qui ne permet en aucun cas d'affirmer que la nef est achevée à cette date (TICHON Auguste, 1904, p. 575).

²⁰ GRISEBACH August, 1918, p. 89-90. Deux fenêtres mises au jour par l'incendie de 1914 lui laissent croire que les étages supérieurs des tours étaient à l'origine indépendants de la charpente et que cette dernière s'achevait par un pignon, détruit ultérieurement. Nous ne pouvons que lui donner raison.

Les datations d'Antoine Schayes et d'Auguste Tichon sont remises en question par plusieurs intellectuels durant l'entre-deux-guerres, notamment par René Maere, Étienne Mortier, Joseph Destrée ou encore Eugène Dhucque. Selon ces auteurs, la nef et les deux tours occidentales ont été érigées au cours du XIV^e siècle, mais aucun argument n'est malheureusement évoqué dans la bibliographie pour étayer leur théorie²¹.

Dans *L'art en Belgique du Moyen-Âge à nos jours* paru en 1939, Paul Fierens balaye cette tentative de rajeunir la collégiale, en ancrant fermement cette dernière dans le courant du XIII^e siècle²². L'auteur précise également que les tours sont inachevées et qu'elles sont une *manifestation nouvelle d'attachement aux anciens massifs occidentaux*²³, une proposition pour le moins obscure car dénuée de tout développement. Cette datation est soutenue par Simon Brigode dans son non moins célèbre ouvrage *Les églises gothiques de Belgique* paru en 1947, pour ensuite être précisée par Évariste Hayot dans son article monographique sur la collégiale dinantaise, publié en 1950²⁴. Ainsi, en conjuguant les propos d'Auguste Tichon avec une chronique médiévale rédigée par le moine cistercien Gilles d'Orval, Évariste Hayot situe l'érection des parties occidentales de la collégiale entre 1247 et 1279²⁵. Cette monographie n'ayant pas encore été détrônée à ce jour, la plupart des ouvrages scientifiques parus ces soixante dernières années ont fait allégeance à cette théorie²⁶. Notons que Jan Timmers est le premier à faire remarquer qu'en dehors de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, la collégiale dinantaise est la seule église de la vallée mosane à arborer une façade occidentale gothique à deux tours²⁷. Ce serait toutefois négliger l'église Saint-Léonard de Zoutleeuw (fig. 14).

Après ce brassage sommaire, force est de constater qu'en dehors du portail et du clocher bulbeux²⁸, le bâti primitif de la façade occidentale demeure un sujet peu étudié, sinon inexploité. La sobriété de l'élévation, couplée à l'absence quasi-totale de sources médiévales, n'a pas favorisé l'émergence de travaux scientifiques précoces sur la question et ce, d'autant plus que durant la première moitié du XX^e siècle, véritable « âge d'or » des publications sur la collégiale, l'archéologie du bâtiment n'en était qu'à ses premiers balbutiements. Traditionnellement, les

Fig. 14.- La façade occidentale de l'église Saint-Léonard de Zoutleeuw.
© IRPA-KIK, Bruxelles.



²¹ MAERE René, MORTIER Étienne, 1920, p. 306-312 ; DESTREE Joseph, 1923, p. 3-19 ; DHUCQUE Eugène, 1935, p. 9-45. Sur les plans phasés dressés par Chrétien Veraart en 1918, les parties occidentales de l'église appartiennent au XIV^e siècle (Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 »). Ce fait n'est guère étonnant car toutes ces personnalités sont membres de la Commission royale des Monuments et débattent ensemble de l'avenir de la collégiale après le conflit.

²² FIERENS Paul, 1939, p. 59.

²³ FIERENS Paul, 1939, p. 59.

²⁴ BRIGODE Simon, 1947, p. 19 ; HAYOT Évariste, 1950, p. 52-53.

²⁵ TICHON Auguste, 1904, p. 575 ; HAYOT Évariste, 1950, p. 52-53.

²⁶ Sans viser l'exhaustivité, citons : HÉLIOT Pierre, 1970, p. 27 ; TIMMERS Jan, 1980, p. 26 ; GUILLAUME Étienne, 1993, p. 407 ; DOPERÉ Frans, 2006, p. 61 et 63 ; HARDY Carole, VERBEEK Marie, 2014, p. 120. Notons que quelques résistants bien avertis abordent la question de la datation des parties occidentales avec prudence : BONENFANT Pierre-Paul, 1980, p. 91 ; DELEAU Virginie, 2009, p. 62 ; DOPERÉ Frans, PIAVAUX Mathieu, 2010, p. 535 ; DELEAU Virginie, 2012, p. 248 ; BAUDRY Antoine, « Dinant. Synthèse de l'analyse (...) », 2014, p. 154-157 ; BAUDRY Antoine, « Le massif occidental (...) », 2014, p. 16-18.

²⁷ TIMMERS Jan, 1980, p. 26.

²⁸ Pour le portail occidental, se référer à : DELEAU Virginie, 2009, p. 79-87. Pour le clocher, consulter : DESTREE Joseph, 1923, p. 15-17 ; STYNEN Herman, 1985, p. 119-123 ; BRIQUEMONT Fernand, KELLNER Michel, SAINT-AMAND Pascal, SEDRAN Angeline, 2006, p. 21-37 ; BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires (...) », 2015, p. 44-46, 53-54 et 65-67.

auteurs n'accordent à cette façade qu'une description succincte et, sur base d'une interprétation erronée d'un document médiéval, l'affublent d'une datation subordonnée à celle de la nef, la contemporanéité de ces espaces n'ayant jamais été mise en doute. De fait, une étude du gros-œuvre s'impose pour tenter de dénouer ce redoutable écheveau, éludé par de nombreux auteurs. Avant d'entamer cette démarche, il est toutefois primordial d'identifier les remaniements du bâti depuis la fin de l'époque médiévale jusqu'au XX^e siècle.

Critique d'authenticité

Au cours du conflit opposant les révoltés liégeois au duc de Bourgogne durant le troisième quart du XV^e siècle, la cité dinantaise est assiégée et pillée durant la dernière quinzaine du mois d'août. Au soir du 29 août, la ville s'embrase et le feu se propage rapidement, jusqu'à atteindre les charpentes de l'église, où plusieurs personnes se sont réfugiées²⁹. De ce tragique événement qui dévaste la collégiale et force les chanoines à l'exil³⁰, le chroniqueur Jean de Haynin en laisse un vibrant témoignage : (...) *le dit fu commencha tellement a croistre et a mouteplier quil parvient jusques a maisons tenant a leglise et de laendroit se frapa et prit a leditte eglise et fu ase tost esprise et alumée. Et y avoit aucuns homes de la ville qui sestoite muchies dedens les lanbrouissage du chennelle de leglise, et eus ou **clochier** qui furte constrains par la forche de la feuquierre et de la chaleur du fu de salir de haut en bas dedens le fu ou il furte ars et destruiset en vit on aucuns a vue tout evidanment (...)*³¹.

En 1472, le chapitre reçoit l'aval du duc Charles le Téméraire pour *reediffier et metcre en estat souffisant ladicte pouvre et desolee eglise*³². S'engage alors une importante campagne de restauration qui ne s'achève qu'aux alentours de 1500³³. Les comptes de cette campagne, partiellement conservés pour les années 1472 à 1478, apportent de précieuses données sur les opérations effectuées, données qu'il faut néanmoins étoffer par une enquête de terrain.

En 1473, Jehan de Brabant est rémunéré pour la construction *du comble du vieil clocher [et du] beffroy à pendre les cloches*³⁴ et *Alardin, maistre escailleteur de l'église*³⁵ restaure *la couverture de la tour (...)* où *les cloches pendent* (fig. 15)³⁶. Cette même année, on rétablit *le ploncq entour le crois de la tour et des fenestres d'icelles*³⁷. En 1474, *le cocq du clochier (...)* [et] *le pome de la croix de l'église*³⁸ sont exécutés par

Fig. 15.- Deux ardoises provenant de la tour nord (dimensions : 21,4 x 10 x 0,7 cm ; 20,8 x 10,1 x 0,7 cm).
© Marco Quercig, 2015 (infographie : Guillaume Magermans).



²⁹ COMTE Nicolas, 2005, p. 35-86.

³⁰ BORMANS Stanislas, 1881, p. 316-320.

³¹ BROUWERS Dieudonné, 1905, p. 177.

³² BORMANS Stanislas, 1881, p. 316.

³³ Le nouveau dallage posé en 1496 et les nouvelles cloches installées en 1502 signifient probablement que la restauration du gros-œuvre est achevée dès la fin du XV^e siècle (BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 87-85).

³⁴ BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 121.

³⁵ BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 122.

³⁶ BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 122.

³⁷ BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 130.

³⁸ BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 137.

*Pierchon le patinier de Bovignes (...) [et] Jehannin Bauchart*³⁹. L'année suivante, Jehan de Brabant procède au *rebraielage des cloches*⁴⁰. Ces opérations sous-entendent qu'au moins une des deux tours est achevée à cette date⁴¹.

Aucune mention de travaux concernant la façade n'apparaît dans les archives au cours des deux années suivantes. La restauration du gros œuvre s'échelonne donc probablement entre 1478 et 1496, année au cours de laquelle le nouveau dallage de la collégiale est posé⁴². À en croire leur typologie, le remplage flamboyant du tympan du portail (fig. 3) et les voûtes à nervures multiples du vaisseau principal et du collatéral nord peuvent être associés à cette phase (fig. 16 et 17). La voûte du

Fig. 16.- Voûte du vaisseau principal de la première travée de la nef.
© Antoine Baudry, 2015.



Fig. 17.- Voûte du collatéral nord de la première travée de la nef.
© Antoine Baudry, 2015.



³⁹ BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 137.

⁴⁰ BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 142.

⁴¹ Cf. *infra*.

⁴² BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 85.



Fig. 18.- Raccord défectueux dans la voûte du deuxième étage de la tour sud.
© Antoine Baudry, 2014 (infographie : Guillaume Magermans).

Fig. 19.- Les parements d'un des contreforts de la tour nord orientés vers la nef.

© Antoine Baudry, 2014.



deuxième étage de la tour sud est également reconstruite à cette époque, comme en témoigne le raccord défectueux des tas-de-charge primitifs avec les nervures restaurées (fig. 18)⁴³. Enfin, les parements extérieurs des tours orientés vers les collatéraux arborent un façonnage à la broche linéaire oblique ainsi qu'une large ciselure périphérique d'environ 5 à 6 cm, indices laissant présumer qu'ils sont restaurés après l'incendie des charpentes de la nef (fig. 19). Le rehaussement de certains seuils des baies de la tour nord peut également être imputé à cette phase de rénovation.

Coincée entre une Meuse capricieuse et une citadelle pilonnée à plusieurs reprises, la collégiale mène durant les Temps modernes une vie qui, loin d'être un long fleuve tranquille, s'apparente plutôt à un parcours du combattant, le chapitre livrant une bataille perpétuelle pour préserver son monument *qui s'en vat consommant par gelées, pluies et ardeur du soleil*⁴⁴. Si un dépouillement exhaustif des sources produites au cours des Temps modernes fait toujours défaut à l'heure actuelle, deux événements importants peuvent néanmoins être cités. Les 9 et 10 juillet 1554, le sac de Dinant par les troupes d'Henri II n'épargne pas l'église, notamment en raison d'une effroyable mêlée survenue devant le portail occidental (fig. 20)⁴⁵. L'érection du clocher bulbeux, réalisée non sans heurts entre 1566 et 1570⁴⁶, génère quelques aménagements dans les combles, notamment la destruction du pignon occidental. Quant aux baies des étages supérieurs orientées vers le vaisseau principal, elles sont manifestement dépossédées de leurs remplages (fig. 21).

Survenue le 8 nivôse de l'an VI⁴⁷, la suppression du chapitre collégial par le gouvernement révolutionnaire français amorce près d'un demi-siècle laborieux pour le monument. La fabrique en effet, privée de la plupart de ses revenus, éprouve d'importantes difficultés financières pour maintenir son patrimoine à flot⁴⁸. Grâce au soutien politique et économique de plusieurs instances, elle entame toutefois une vaste campagne de restauration en 1855⁴⁹. La façade occidentale est alors en piteux état, si bien que *des pierres se détachent fréquemment et tombent, avec grand péril pour les passants, dans la voie publique*⁵⁰. Un renouvellement pour le moins assez drastique des parements s'opère sous la férule des architectes Léopold Schoonejans, Jules Jacques Van Ysendyck et

⁴³ Si ces éléments arborent des traces d'outils analogues (ciseau sur la moulure droite et broche tantôt punctiforme, oblique interrompue ou aux gros éclats sur les chanfreins), leurs ciselures périphériques diffèrent cependant : environ 2,5-3 cm sur les tas-de-charge, environ 3,5-4 cm sur les claveaux des nervures.

⁴⁴ LAHAYE Léon, 1891, p. 308.

⁴⁵ Cette mêlée est contée par François de Rabutin, homme d'armes au service du duc de Nevers : *dedans la grande église on avoit fait retirer toutes les femmes, filles et jeunes enfants, avec aucuns citoyens, à tourbes s'amassèrent là devant, et, après avoir, par grande violence, abbatu les portes et entrées de ce temple (quelque résistance que feissent aucuns François qui estoient là dedans), ravirent et entrainerent maints hommes, femmes, filles et jeunes enfants ; et fut, pour cette cause, suscitée une cruelle meslée d'eux et des François qui les en vouloient dejetter, qui dura toute la nuit et jusques au lendemain matin* (« Documents inédits sur la prise de Dinant (...) », 1853, p. 196).

⁴⁶ LAHAYE Léon, 1891, p. 46-47 ; DESTRIÉE Joseph, 1923, p. 15-17 ; BRIQUEMONT Fernand, KELLNER Michel, SAINT-AMAND Pascal, SEDRAN Angeline, 2006, p. 21-37.

⁴⁷ Soit le 28 décembre 1797 (JACQUES François, 1950, p. 127).

⁴⁸ HAYOT Évariste, 1950, p. 15 et 21 ; BAUDRY Antoine, « Réemploi de dalles funéraires (...) », à paraître.

⁴⁹ BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires (...) », 2015, p. 31-72 ; BAUDRY Antoine, « Dinant : réévaluation des restaurations (...) », 2015, p. 256-258.

⁵⁰ BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires (...) », 2015, p. 39.

Fig. 20.- Le portail occidental avant sa restauration au XIX^e siècle.
Collection de l'auteur.

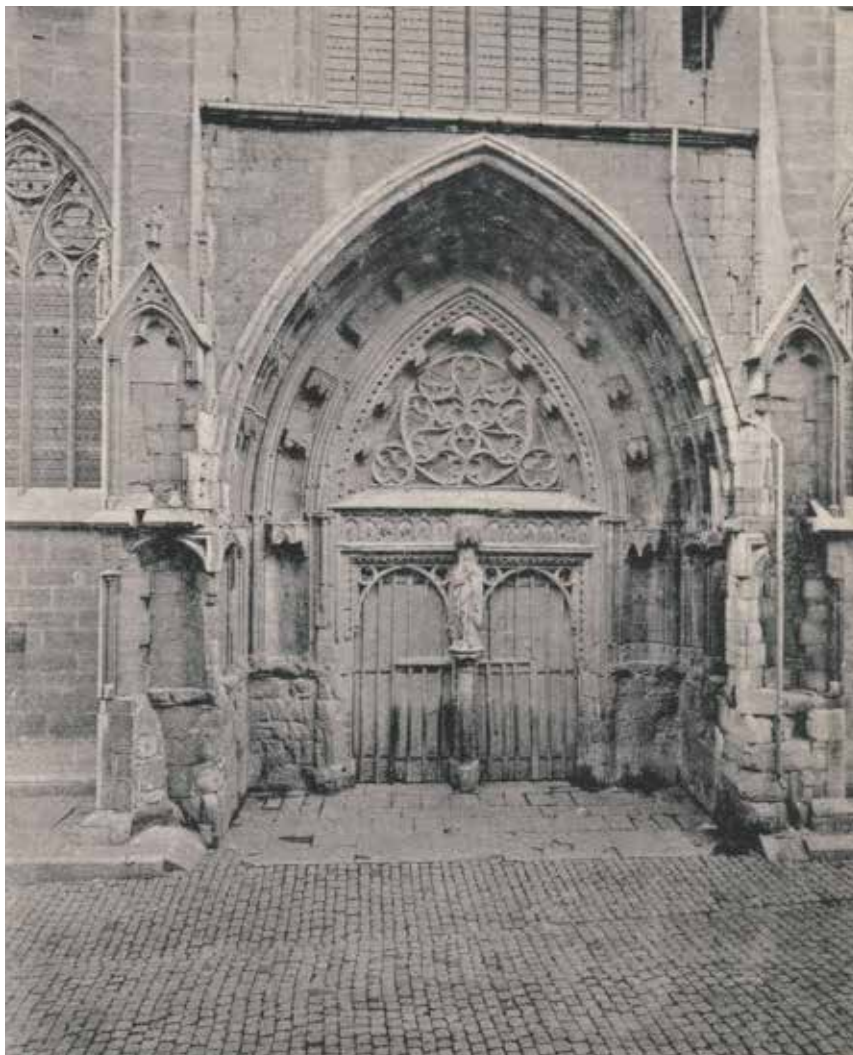


Fig. 21.- La baie du troisième étage de la tour nord « exhumée » par l'incendie de 1914.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».



Auguste Van Assche, bien que cette rénovation soit essentiellement le fruit du deuxième compère⁵¹.

Les travaux entrepris par Léopold Schoonejans entre 1860 et 1865 ne concernent que la tour nord et demeurent relativement restreints, l'argent faisant cruellement défaut. Durant cette période, les habitations adossées aux soubassements de la tour sont démolies et les maçonneries de plusieurs contreforts et des parties basses du flanc nord sont intégralement reparamentées⁵².

L'arrivée de Jules Jacques Van Ysendyck coïncide avec une amélioration économique radicale pour le chantier dinantais, la fabrique disposant désormais de subsides importants octroyés par le gouvernement. Cette arme se révèle être à double tranchant car l'architecte autorise un reparamentage quasi intégral des maçonneries visibles depuis la rive gauche de la Meuse, une opération qui absorbe toutes les ressources financières

⁵¹ BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires (...) », 2015, p. 41-46 et 65-66.

⁵² BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires (...) », 2015, p. 40-41 et 65. Le contrefort nord orienté vers la nef n'est toutefois que partiellement reparamenté.



Fig. 22.- Reparementage de la tour sud vers 1868-1870.
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 23.- La collégiale au lendemain d'août 1914.
© Universiteitsbibliotheek Gent, BRKZ. TOPO.545.A.16.

Fig. 24.- La toiture provisoire de la collégiale en « carton bitumé ». Collection de l'auteur.

à disposition jusqu'à provoquer l'asphyxie du chantier (fig. 22). N'ont ainsi été épargnées que la travée axiale, les flancs orientaux des tours et la partie supérieure de la tour sud face à l'actuelle place Reine Astrid. Des 132 marches de la cage d'escalier méridionale, seules les 44 premières sont toujours en place, les suivantes ayant été remplacées⁵³.

Auguste Van Assche s'attache, quant à lui, à renouveler les parements du portail occidental et à rehausser cette structure d'un gâble et d'une balustrade. Il se charge également de consolider le clocher et de restaurer sa couverture, mais plus aucun témoin de cette opération ne subsiste aujourd'hui. Enfin, il fait probablement ériger une portion de balustrade au revers de la tour nord, bien que cette opération ne soit pas mentionnée dans les archives⁵⁴.

Quant aux divers remplages des fenêtres des collatéraux et des tours, il est encore prématuré de pouvoir attribuer précisément leur réfection à tel ou tel architecte. Retenons toutefois qu'en dehors de quelques meneaux, ils ont tous été reconstruits⁵⁵.

Le 23 août 1914, après une semaine de résistance acharnée, Dinant tombe aux mains des Allemands qui, pressés et agacés par ce fâcheux contretemps, incendient des centaines de bâtiments sans distinction⁵⁶. Le bilan est lourd pour la collégiale : les charpentes et le clocher bulbeux sont partis en fumée, les voûtes sont fragilisées et se sont localement écroulées, quelques sculptures sont brisées et enfin, de nombreuses pierres éclatent sous l'intensité du brasier (fig. 23). Dans un premier temps, l'occupation ne permet pas d'entreprendre d'importants travaux, mais les autorités allemandes concèdent toutefois à la fabrique le droit de couvrir l'édifice d'une toiture provisoire à pente douce, dont le solin est toujours visible dans les combles (fig. 24). L'église ne panse ses plaies qu'après les



⁵³ BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires (...) », 2015, p. 41-44 et 65-66. La cage d'escalier, entièrement démontée par Van Ysendyck, a été partiellement remontée par Auguste Van Assche.

⁵⁴ BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires (...) », 2015, p. 46, 53-54 et 66-67.

⁵⁵ Des recherches sur la mise en œuvre de la pierre au XIX^e siècle sont en cours.

⁵⁶ COLEAU Michel, 2014, p. 245-318.

Fig. 25.- Reparementage et traces d'incendie au premier étage de la tour sud.

© Antoine Baudry, 2015.



hostilités, une restauration effectuée sous l'égide de l'architecte Chrétien Veraart. Plusieurs structures sont alors reconstruites : les charpentes, le bulbe, la voûte du collatéral sud et dans cette même tour, la voûte du premier étage (doubleaux et formerets y compris) ainsi que le beffroi des cloches et plusieurs remplages au troisième étage. Certains espaces intérieurs sont également reparablementés : le dernier étage de la tour nord (les sept premières assises), le deuxième étage de la tour sud (restauration abondante autour de certaines ouvertures ; fig. 25) ainsi que le troisième étage de cette même tour et les combles situés sous le clocher (renouvellement quasi intégral, nombreuses pierres éclatées). Les aménagements intérieurs effectués depuis lors n'ont que peu altéré le bâti⁵⁷.

Après ce tour d'horizon chronologique, force est de constater que la façade, bien qu'abondamment restaurée au fil du temps, conserve néanmoins de nombreux parements médiévaux primitifs (et accessibles), logés dans les espaces intérieurs des tours. Une étude du gros œuvre est donc envisageable, bien que celle-ci requiert une méthodologie adéquate.

L'étude du gros œuvre médiéval : quelques remarques méthodologiques

La façade occidentale, et plus particulièrement les deux tours qui la composent, ne livre pas aisément ses secrets de fabrication aux historiens de l'architecture. Et pour cause, aux copieuses restaurations dont elle fut l'objet s'ajoutent plusieurs écueils méthodologiques, notamment l'aridité des sources écrites médiévales, l'absence de fouilles archéologiques, l'impossible recours à la dendrochronologie faute de structures

⁵⁷ Les informations de ce paragraphe proviennent de recherches personnelles qui, nous l'espérons, feront ultérieurement l'objet d'une contribution.

ligneuses primitives, la présence de décors et de volumes typologiquement peu marqués, une datation approximative de la nef et de son portail, etc. Considérant ces carences, une étude approfondie du gros œuvre en pierre ne peut que constituer une cure de vitamine stimulante pour l'édifice. Toutefois, cette démarche laisse dans un premier temps perplexe, tant les maçonneries paraissent *a priori* homogènes : hégémonie du calcaire de Meuse, mortiers non différenciables à l'œil nu, absence de rupture d'assise, omniprésence de deux techniques de tailles employées conjointement, etc. Compte tenu de ces remarques et parce que cette étude n'est qu'une première approche que des travaux futurs devront enrichir, nous ne nous risquerons pas à circonscrire rigoureusement, au bloc ou à l'assise près, les éventuelles phases de construction du bâti. En revanche, nous tenterons d'en dater les différents volumes avec un degré d'exactitude relatif. Car parfois en effet, *chercher la précision à tout prix sans tenir compte des marges d'erreur, c'est s'exposer précisément à l'inexactitude*⁵⁸. Cette démarche, nous l'espérons, permettra de poser les premiers jalons chronologiques objectifs de la façade occidentale de la collégiale, qui jusqu'à présent font cruellement défaut.

L'étude du gros œuvre médiéval

Les parties basses de la nef

Les données engrangées sur les soubassements de la première travée de la nef demeurent relativement maigres car la plupart des parements sont éclatés, restaurés ou occultés derrière un mobilier néogothique. L'on notera toutefois que les blocs composant les colonnes cantonnées et les piédroits des ouvertures sont taillés à la broche aux gros éclats ou la broche punctiforme, avec une fine ciselure périphérique comprise entre 1,5 et 2 cm (20 mesures, moyenne de 1,82 cm)⁵⁹.

La tour nord

Le premier étage, peu restauré, compte 348 pierres visibles, réparties comme suit : 301 taillées à la broche aux gros éclats et 47 seulement à la broche laissant des sillons obliques interrompus, soit un rapport de 6,4 pour 1. Tous les parements arborent une ciselure périphérique oscillant entre 2,5 et 3 cm (20 mesures, moyenne de 2,77 cm). Les 59 assises répertoriées sont comprises entre 15 et 69 cm, à raison de 3 en petit appareil, 18 en moyen appareil et 38 en grand appareil (moyenne de 38,96 cm)⁶⁰. Si ces assises sont irrégulières, toujours est-il que certaines sont néanmoins récurrentes (3 x 33 cm ; 5 x 26 et 43 cm ; 6 x 45 cm ;

⁵⁸ BUFFETAUT Éric, 2006, p. 12.

⁵⁹ Notons que les blocs des colonnes cantonnées sont taillés plus finement que ceux mis en œuvre au sein des murs-gouttereaux.

⁶⁰ Selon Jean-Marie Pérouse de Montclos, petit, moyen et grand appareil se répartissent comme suit : moins de 20 cm, entre 20 et 35 cm et plus de 35 cm (PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, 2011, p. 99).



Fig. 26.- La porte murée du deuxième étage de la tour nord.
© Antoine Baudry, 2014.



Fig. 27.- Le tas-de-charge de la voûte du deuxième étage de la tour nord.
© Antoine Baudry, 2014.



Fig. 28.- Encoche trapézoïdale dans l'ébrasement d'une fenêtre du premier étage de la tour nord.
© Antoine Baudry, 2014.

11 x 44 cm). Quatre cavités situées en vis-à-vis dans les parties basses des murs orientaux et occidentaux s'apparentent manifestement à une ancienne structure provisoire du chantier de restauration de la fin du XV^e siècle. Vu leur position et leur hauteur par rapport aux diverses ouvertures de la pièce, elles ne peuvent en aucun cas être le reliquat d'un ancien plancher primitif.

La deuxième pièce est malheureusement inaccessible depuis la suppression de son plancher et le bouchage de sa porte d'entrée (fig. 26). Une observation aux jumelles laisse toutefois suggérer un rapport de force entre les deux techniques de taille susmentionnées quasi équivalent à celui du premier étage. Notons qu'une différence chromatique peut être remarquée entre les tas-de-charge et les nervures de la voûte, différence qui pourrait s'apparenter à un arrêt de chantier, à un changement d'approvisionnement ou à une restauration (fig. 27).

Des encoches trapézoïdales situées en vis-à-vis s'observent sur les ébrasements intérieurs des baies des premier et deuxième niveaux (fig. 28). Elles servaient autrefois à ancrer un madrier qui participait peut-être à un système de cintre.

Au troisième étage, le rapport de force entre les deux techniques est totalement inversé. En effet, la suprématie de la broche aux gros éclats est balayée au profit de la broche laissant des sillons obliques interrompus, qui tend ici à devenir linéaire, avec un ratio de 1 pour 2,75 (respectivement 66 et 182 pierres sur les 248 enregistrées). La ciselure périphérique atteint généralement 4 cm mais n'est pas systématique. Les 62 assises ayant pu être mesurées sont comprises entre 16 et 44 cm, à raison de 7 en petit appareil, 39 en moyen appareil et 16 en grand appareil (moyenne de 28,87 cm). Bien que toujours disparates, certaines sont parfois récurrentes (4 x 20 et 21 cm ; 5 x 31 cm ; 7 x 22 cm ; 9 x 40 cm). Plusieurs encadrements des baies de cet étage, épargnés par les restaurateurs du XIX^e siècle, arborent des impacts de ciseau ou de broche punctiforme selon les cas, indices laissant présumer qu'ils appartiennent à la phase de construction primitive ou à la restauration de la fin du XV^e siècle.

La tourelle d'escalier nord

Cette cage d'escalier comprend 156 marches qui, d'après leurs procédés de façonnage, peuvent être scindées en trois groupes distincts⁶¹.

Les 19 premières marches (n° 1 à 19) sont taillées à la broche aux gros éclats, finement sur le noyau et la contremarche, plus grossièrement sur le giron, malgré l'usure parfois importante de la pierre qui ne permet pas une lecture satisfaisante du matériau (fig. 29). Une ciselure périphérique assez fine, généralement comprise entre 1,5 et 2 cm (35 mesures, moyenne de 1,9 cm), borde les arrêtes des blocs. La hauteur des contremarches varie entre 19 et 21 cm, bien qu'elle atteigne 24 cm pour quelques éléments (n° 5 à 8).

⁶¹ Les 5 dernières marches (n° 152 à 156) ont été installées ou restaurées après la Première Guerre mondiale.



Fig. 29.- Taille à la broche sur le noyau d'une des marches du premier groupe de l'escalier nord.

© Antoine Baudry, 2014.

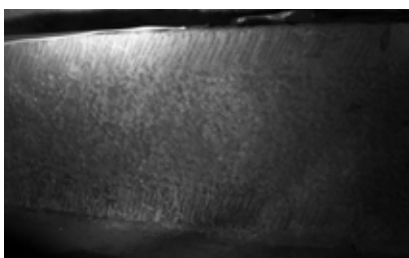


Fig. 30.- Taille à la broche sur la contremarche d'une des marches du deuxième groupe de l'escalier nord.

© Antoine Baudry, 2014.



Fig. 31.- Taille au ciseau grain d'orge (?) sur le noyau d'une des marches du deuxième groupe de l'escalier nord.

© Antoine Baudry, 2014.

Les 37 marches suivantes (n° 20 à 56) sont majoritairement taillées au ciseau grain d'orge (?) sur le noyau et à la fine broche sur la contremarche, tandis que le giron accueille l'une ou l'autre technique (fig. 30 et 31). La ciselure périphérique oscille désormais entre 3 et 4 cm (88 mesures, moyenne de 3,15 cm) et la hauteur des contremarches est identique à celles du groupe précédent⁶². Notons que les contremarches des 8 premiers éléments de cet ensemble (n° 20 à 27) arborent un large panel de techniques de taille : tailles brettelées au ciseau grain d'orge (?), broche aux gros éclats ainsi que diverses finitions à la fine broche. Cette disparité pourrait s'expliquer par l'expérimentation de nouveaux procédés de façonnage au sein de l'atelier des tailleurs de pierre. Enfin, signalons que le dernier élément de ce groupe correspond précisément au palier du premier étage de la tour.

Les 95 marches suivantes (n° 57 à 151) présentent des procédés de façonnage relativement analogues aux éléments du groupe précédent, à un détail près : une broche fine mais néanmoins plus rudimentaire s'est imposée sur l'ensemble des contremarches et des giron. Les ciselures périphériques sont sensiblement identiques également, variant entre 2,5 et 4 cm (224 mesures, moyenne de 3,19 cm). La hauteur des marches est généralement comprise entre 18 et 22 cm, bien qu'une douzaine d'éléments présente une hauteur avoisinant les 16-17 cm.

Si les restaurateurs de la seconde moitié du XIX^e siècle ont complètement renouvelé tous les parements extérieurs de cette tourelle, toujours est-il que cette dernière maintient un substrat médiéval intact sur une étroite portion de sa courbure intérieure. Là aussi, divers « groupes » se dessinent lorsque l'on s'attache à répertorier les hauteurs d'assise et les ciselures périphériques. Trop peu de parements sont néanmoins conservés pour élaborer d'éventuels rapports de force entre la broche aux gros éclats et la broche laissant des sillons obliques interrompus.

Les assises situées sous le premier palier oscillent entre 17 et 52 cm et se répartissent comme suit : 12 en petit appareil, 24 en moyen appareil et seulement 4 en grand appareil (moyenne de 25,67 cm). Leurs ciselures périphériques oscillent entre 2 et 3 cm (58 mesures, moyenne de 2,36 cm).

Les assises localisées entre le premier et le troisième palier varient entre 15 et 54 cm mais sont réparties selon un tout autre schéma que les précédentes, puisque l'on en dénombre 2 en petit appareil, 19 en moyen appareil et 18 en grand appareil (moyenne de 34,55 cm). Les ciselures périphériques de ces blocs oscillent, quant à elles, entre 2,5 et 4 cm (60 mesures, moyenne de 3,37 cm), l'élargissement étant graduel au fur et à mesure de la progression verticale.

Les 23 dernières assises oscillent entre 20 et 41 cm, à raison de 1 en petit appareil, 18 en moyen appareil et 4 en grand appareil, pour une moyenne de 29,21 cm. Les ciselures périphériques, quant à elles, augmentent encore, variant ici entre 3,5 et 4 cm (18 mesures, moyenne de 3,58 cm).

⁶² La marche n° 37 arbore des traces d'outils et une ciselure périphérique identiques aux éléments du premier groupe. Il s'agit probablement d'un élément réemployé ou d'un « fond de stock ».

La tour sud

La compétition entre la broche aux gros éclats et la broche laissant des sillons obliques interrompus est toujours de mise au sein des parements intérieurs du premier étage (malheureusement lourdement restaurés ou dégradés), bien que ces deux techniques ne soient pas utilisées selon les mêmes proportions que précédemment (fig. 32). En effet, sur les 162 pierres visibles, 133 sont façonnées avec la première technique et 29 seulement avec la seconde, soit un ratio de 4,58 pour 1, tandis que la ciselure périphérique varie entre 3 et 4 cm (20 mesures, moyenne de 3,65 cm). Les 47 assises comptabilisées sont irrégulières et s'échelonnent entre 12 et 56 cm, soit 1 en petit appareil, 10 en moyen appareil et 36 en grand appareil (moyenne de 40,44 cm). Notons que les doubleaux et formerets appartiennent manifestement au chantier primitif. Ils sont façonnés à l'aide des deux techniques susmentionnées et arborent une ciselure périphérique de 3,5 cm.

Parmi les 223 pierres recensées au deuxième étage (par ailleurs peu restauré), 132 sont façonnées à la broche aux gros éclats et 91 à la broche laissant des sillons obliques interrompus. Le rapport de force est donc nettement plus compétitif, car il est désormais de 1,45 pour 1. La ciselure périphérique augmente légèrement par rapport à l'étage inférieur et atteint désormais entre 3,5 et 4 cm (15 mesures, moyenne de 3,76 cm). Les 56 assises dénombrées s'échelonnent entre 23 et 57 cm à raison de 10 en moyen appareil et 46 en grand appareil (moyenne de 41,89 cm). Si les hauteurs sont assez régulières (3 x 38/45/48/50 cm ; 4 x 37/43/44/57 cm ; 5 x 40 cm), elles sont toutefois trop disparates pour pouvoir évoquer une quelconque régularité. Les tas-de-charges de la voûte primitive possèdent une modénature rudimentaire : une moulure droite d'environ 7,5-8 cm taillée au ciseau, flanquée de deux chanfreins taillés à la broche (punctiforme, sillons obliques interrompus et gros éclats), avec une ciselure périphérique d'environ 2,5 à 3 cm. Quant aux culots, ils sont taillés à la broche punctiforme et sont dénués de décor.



*Fig. 32.- Taille à la broche sur les parements du deuxième étage de la tour sud.
© Antoine Baudry, 2014.*

La lourde restauration du dernier étage entrave malheureusement toute analyse approfondie de cet espace. La vingtaine de blocs médiévaux rescapée arbore une taille à la broche oblique interrompue quasi linéaire, avec une ciselure périphérique d'environ 3,5 à 4 cm.

La tourelle d'escalier sud

La cage d'escalier méridionale comprend 132 marches, dont seules les 44 premières appartiennent à une phase de construction médiévale, les suivantes ayant été remplacées au XIX^e siècle⁶³. Ces éléments, homogènes, présentent des caractéristiques analogues aux 19 premières marches de l'escalier nord : une taille à la broche (grossière sur le giron mais plus fine sur le noyau et la contremarche), une ciselure périphérique comprise entre 1,5 et 2 cm (43 mesures, moyenne de 1,73 cm) et des contremarches oscillant entre 18 et 21 cm. Dans le cadre de cette étude, il n'a pas été possible d'étudier les parements intérieurs de cette cage d'escalier, eux aussi préservés de toute restauration.

Les combles du vaisseau principal

Cet espace, sévèrement meurtri lors du brasier du 23 août 1914, ne présente aujourd'hui que des pierres éclatées ou restaurées. Toutefois, quelques blocs correspondants aux anciennes parties extérieures du troisième étage de la tour nord présentent encore une taille à la broche oblique interrompue et une ciselure périphérique de 3,5 cm. Plusieurs trous de boulin sont aménagés dans le mur occidental. Ils servaient autrefois à ancrer les pannes de la charpente primitive ou de celle reconstruite à la fin du XV^e siècle (fig. 33).

Fig. 33.- Trous de boulin des pannes d'une ancienne charpente.
© Antoine Baudry, 2014.



⁶³ Cf. *supra*.

Le grand remplage axial

Signalons d'emblée que cette structure n'a pu être analysée en profondeur, son accès étant malheureusement restreint. Les encadrements chanfreinés de la baie sont apparemment taillés à la broche aux gros éclats et à la broche laissant des sillons linéaires obliques interrompus, une large ciselure périphérique d'environ 4 cm étant visible sur les blocs (fig. 34)⁶⁴. Le remplage, usé, semble quant à lui être façonné à la fine broche et au ciseau (fig. 35). Peut-être a-t-il été épargné par l'incendie de 1466, car en 1473, le *maistre tailleur de pierre nommé Jehan Guistel demourant à Liège* [est payé 10 aidans] *pour avoir visenté les voltures de l'église et la place de la grande venrière*⁶⁵, « venrière » qui ne semble pas être restaurée par après.

Fig. 34.- Détail du piédroit nord de la grande baie axiale.

© Antoine Baudry, 2007.

Fig. 35.- Détail du remplage de la grande baie axiale.

© Antoine Baudry, 2011.



Synthèse et interprétation chronologique de l'étude du gros œuvre

La première phase de chantier englobe logiquement les parties basses de la nef, comprenant *ad minima* les grandes arcades du vaisseau principal, le portail occidental, les collatéraux ainsi que les 19 et 44 premières marches des escaliers nord et sud. L'utilisation conjointe de la broche punctiforme, de la broche aux gros éclats et de la broche laissant des sillons obliques interrompus situe ces structures entre le XIII^e et le XIV^e siècle, une datation pouvant être affinée au XIV^e siècle à en croire les ciselures périphériques des maçonneries fines, majoritairement inférieures à 2 cm⁶⁶. Selon la chronologie du portail

⁶⁴ Cette ciselure a été mesurée sur le piédroit nord.

⁶⁵ BROUWERS Dieudonné, 1908, p. 128.

⁶⁶ DOPERÉ Frans, 2006, p. 64.

établie par nos prédécesseurs (v. 1350), cette phase de chantier se déroule probablement au cours du deuxième tiers du XIV^e siècle⁶⁷.

S'ensuit une deuxième phase, à savoir l'érection du premier étage de la tour nord. Ce chantier se caractérise par le recours à des blocs de grandes dimensions, la plupart du temps en grand appareil (64,4 % des assises au premier étage), ainsi que par une suprématie écrasante de la broche aux gros éclats sur la broche oblique interrompue (rapport de 6,4 pour 1 au premier étage). Les ciselures périphériques oscillent quant à elles entre 2,5 et 3 cm. Compte tenu de ces caractéristiques et de la datation des parties basses, il semble pertinent d'ancrer la construction de ce niveau dans la seconde moitié du XIV^e siècle⁶⁸.

La datation du deuxième étage demeure problématique, notamment en raison de son inaccessibilité. Sur les parements intérieurs, la broche aux gros éclats semble dominer largement la broche laissant des sillons linéaires interrompus, ce qui tend à rapprocher cette pièce avec l'étage inférieur. Dans la cage d'escalier en revanche, l'élargissement de la ciselure périphérique sur les maçonneries ordinaires (jusqu'à 4 cm) tend à différencier ces deux espaces, quoique l'on puisse arguer l'« évolution naturelle » de la ciselure au cours du chantier. Selon les cas donc, la seconde moitié du XIV^e siècle ou la première moitié du XV^e siècle⁶⁹ pourrait être privilégiée.

Les marches n° 20 à 56 appartiennent certainement à une micro-phase de chantier ponctuée d'expérimentations dans l'atelier des tailleurs de pierre⁷⁰. La broche est employée finement aux côtés du ciseau grain d'orge et les ciselures périphériques oscillent entre 3 et 4 cm. Ces caractéristiques tranchent nettement avec celles des 19 premières marches de l'escalier, ce pourquoi les marches n° 20 à 56 peuvent être rapprochées de la construction du premier étage et non des parties basses de la nef. Les marches n° 57 à 151 possèdent des caractéristiques analogues, quoique la broche soit désormais moins soignée. Elles s'épanouissent curieusement jusqu'au sommet de la tour, ce qui suppose soit le stockage d'éléments finalisés durant des décennies, soit l'invariabilité des techniques de taille sur ces éléments tout au long du chantier.

Une fois le(s) (deux) premier(s) étage(s) de la tour nord achevé(s), les bâtisseurs focalisent leur attention sur les deux premiers étages de la tour sud, chaque niveau étant érigé lors d'une phase bien distincte. Certes, une certaine prédilection pour les maçonneries en grand appareil (respectivement 76,59 % et 82,14 % des assises) et l'utilisation conjointe des deux techniques de taille susmentionnées ne favorisent pas la différenciation de ces volumes. Le rapport de force entre la broche aux gros éclats et la broche laissant des sillons obliques interrompus diffère cependant radicalement, atteignant respectivement 4,58 et 1,45 pour 1. De plus, une timide évolution de la ciselure périphérique s'opère, cette dernière passant de 3-4 cm à 3,5-4 cm. Ces caractéristiques

⁶⁷ Ce portail aurait été construit vers 1350 (DELEAU Virginie, 2009, p. 87).

⁶⁸ DOPERÉ Frans, 2006, p. 64. L'auteur ne mentionne toutefois ni l'emploi du ciseau grain d'orge, ni des ciselures périphériques si larges sur des maçonneries fines.

⁶⁹ Cf. *infra*.

⁷⁰ Cf. *supra*.

trahissent donc deux phases de chantier bien distinctes, réalisées au cours du XV^e siècle⁷¹.

La dernière phase de chantier concerne le troisième étage des tours. Au nord, les bâtisseurs privilégient l'emploi de blocs en moyen appareil (78,26 % des assises dans la cage d'escalier, 62,9 % des assises mesurées dans la tour), majoritairement taillés, une fois n'est pas coutume, à la broche laissant des sillons obliques interrompus (quasi linéaire) et non à la broche aux gros éclats (rapport de 2,75 pour 1). Quant aux ciselures périphériques, elles oscillent entre 3,5 et 4 cm. Ces caractéristiques plaident également en faveur d'une phase de chantier ancrée au XV^e siècle⁷² et entreprise après les deux premiers étages de la tour sud, à en croire l'inversion du rapport de force entre les deux techniques de taille. Les parements intérieurs du troisième étage de la tour sud sont trop lacunaires depuis l'incendie de 1914 et la restauration drastique qui s'ensuivit pour autoriser une étude approfondie de cet espace. Les maçonneries rescapées trahissent toutefois le XV^e siècle et peuvent être rapprochées du troisième étage de la tour nord.

Pour les volumes élevés au cours du XV^e siècle, le sac de 1466 constitue assurément un *terminus ante quem* fiable, les maçonneries de la collégiale restaurées après ce funeste événement arborant des ciselures périphériques supérieures à 4 cm⁷³. Par ailleurs, les comptes du chapitre sous-entendent qu'au moins une des deux tours – sinon les deux – est achevée à cette date. Dès 1473 en effet, soit moins d'un an après le coup d'envoi des restaurations, la charpente, la couverture et le beffroi d'une des tours sont restaurés par le maître charpentier Jehan de Brabant et le maître ardoisier Alardin⁷⁴.

Quant aux maçonneries de la travée médiane situées au-dessus du portail, il serait séduisant de situer leur construction entre celle des deux premiers étages des tours, soit entre la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle. Les données engrangées au sein de ces maçonneries sont toutefois trop lacunaires pour asseoir cette hypothèse à l'heure actuelle.

Notons enfin que le grand appareil, privilégié au sein des deux premiers étages, est finalement détrôné au profit du moyen appareil au troisième étage. Ce phénomène s'explique-t-il par des mutations dans les habitudes constructives, par l'exploitation de carrières ou de bancs de carrières différents, ou encore, par une volonté de réduire le poids des blocs pour en faciliter leur levage et leur manutention, à une hauteur où le vent gagne en intensité ?

En définitive, malgré l'imprécision du phasage de certains volumes, force est de constater que nous sommes loin des deux tours homogènes réalisées entre 1247 et 1279, comme l'avait implicitement soutenu Évariste Hayot en 1950, en rattachant ces structures au chantier de la nef⁷⁵...

⁷¹ DOPERÉ Frans, 2006, p. 64-65.

⁷² DOPERÉ Frans, 2006, p. 64-65.

⁷³ Nos observations rejoignent par ailleurs celles de Frans Doperé pour le dernier quart du XV^e siècle (DOPERÉ Frans, 2006, p. 68-66). Cf. *supra*.

⁷⁴ Cf. *supra*.

⁷⁵ HAYOT Évariste, 1950, p. 52-53.



Fig. 36.- Les fenêtres du dernier étage des tours sont placées au sommet de l'élévation.

© Antoine Baudry, 2014.

La genèse du projet, des questions mais peu de réponses...

L'étude du gros œuvre dévoile le manque de soin récurrent porté aux aménagements intérieurs des tours : des portes exigües et souvent percées maladroitement, des revêtements de sol ou muraux inexistantes, un décor architectural rudimentaire ou encore un apport de lumière médiocre dû à l'étroitesse des fenêtres déployées. Bien que l'on puisse arguer que les bâtisseurs n'aient pas donné plus d'ampleur aux ouvertures pour ne pas déformer les maçonneries, dont l'épaisseur, pour rappel, est constante sur l'ensemble de l'élévation, toujours est-il que ces observations plaident en faveur d'une utilisation *stricto sensu* fonctionnelle des espaces, pour des besoins liés à l'accessibilité aux combles de l'édifice. Seul le troisième étage des tours revêt une fonction particulière puisqu'il est l'écrin des cloches.

Dès lors, vu ces observations, il convient de relativiser les théories avancées par Paul Fierens⁷⁶. Premièrement, l'articulation et l'utilisation des espaces ne semblent donner que peu de crédit au soi-disant attachement de la façade dinantaise aux *Westbaue* romans, bien qu'il ne faille pas exclure le réemploi de fondations d'un ancien massif occidental – une hypothèse dépourvue de tout fondement archéologique et donc, hautement conjecturale. Deuxièmement, l'aménagement des fenêtres du troisième étage (fig. 36) trahit une volonté d'optimiser l'utilisation des cloches et témoigne assurément que les bâtisseurs médiévaux étaient parvenus au terme de leur projet. L'hypothèse des tours inachevées n'apparaît donc pas pertinente.

Si tel était la destination de ces espaces, pourquoi dès lors avoir privilégié une façade à deux tours et non une tour axiale, comme la plupart des grandes collégiales du pays liégeois à l'époque gothique⁷⁷ ? Comprendre les motivations des commanditaires n'est pas un exercice aisé, d'autant plus que ces derniers demeurent anonymes, faute de témoignages écrits⁷⁸. La topographie des lieux ou les limites du domaine ecclésiastique entravaient-elles l'érection d'une ample tour occidentale⁷⁹ ? Les finances du chapitre s'accordaient-elles mieux avec une façade à deux tours dont les étages pouvaient être mis en œuvre et employés plus rapidement ? Il est bien malaisé de pouvoir répondre à ces questions à l'heure actuelle. Toutefois, le nouveau phasage chronologique de cette façade tend à prouver que son amorce est contemporaine d'un autre chantier important du diocèse et non des moindres, puisqu'il s'agit de celui des deux tours de sable de la cathédrale Saint-Lambert de Liège,

⁷⁶ Cf. *supra*.

⁷⁷ Saint-Materne de Walcourt, Notre-Dame de Huy, Notre-Dame de Tongres, Saint-Paul et Saint-Martin de Liège, etc.

⁷⁸ Pour le deuxième tiers du XIV^e siècle, seul un document du 24 août 1355 évoque plusieurs membres du chapitre : *Walthero dicto de Tanions, vice-decano, Nicholao Blondial, Henrico Buffeteal, presbiteris, et Philippo Palhet, canonicis ecclesie Dyonsensis* (BORMANS Stanislas, 1880, p. 111). Notons que le mémoire de fin d'études consacré au chapitre de la collégiale Notre-Dame de Dinant n'a pu être consulté dans le cadre de cet article (DE VRIES C., 1969).

⁷⁹ Divers obstacles telles la rue aujourd'hui nommée Adolphe Sax, la Meuse ou les fortifications urbaines du XIII^e siècle peuvent avoir empêché l'érection d'une ample tour au-devant de la nef (GAIER-LHOEST Josianne, 1964 ; PLUMIER Jean, SAINT-AMAND Pascal, 2007, p. 116-121).

en cours de construction en 1343⁸⁰. Pourrait-on évoquer l'émulation du chantier cathédral pour expliquer le choix d'une composition si atypique à Dinant, émulation favorisée par l'élection des abbés dinantais parmi les chanoines tréfonciers de la cathédrale Saint-Lambert de Liège⁸¹ ? Le chapitre dinantais voulait-il symboliquement mettre en valeur son église et son institution multiséculaires en empruntant une formule architecturale développée au sein de la noble et très ancienne cathédrale du diocèse⁸² ? Ces hypothèses sont également difficiles à vérifier, d'autant que les élévations respectives des deux monuments n'ont que peu d'éléments en commun.

Bilan de l'étude et perspectives de recherches

Évoquée dans de nombreux ouvrages depuis les travaux précurseurs d'Antoine Schayes en 1840, la façade occidentale de la collégiale Notre-Dame de Dinant n'avait paradoxalement jamais eu l'occasion d'être examinée attentivement. Depuis les écrits de Paul Fierens, Simon Brigode ou encore Évariste Hayot, tous tributaires de l'interprétation erronée d'un document médiéval, elle était considérée comme une construction homogène, contemporaine de la nef et donc, datable de la seconde moitié du XIII^e siècle. La présente étude ébranle cette perception traditionnelle, en mettant en exergue *ad minima* cinq phases de chantier distinctes, échelonnées entre les deux derniers tiers du XIV^e siècle et les deux premiers tiers du XV^e siècle. Le déroulement du chantier demeure toutefois très approximatif et devrait à l'avenir être affiné par une importante campagne d'archéologie du bâti. La nouvelle datation des parties basses de cet ensemble invite par ailleurs à reconsidérer la chronologie du chantier de la nef dinantaise⁸³.

L'étude du gros œuvre médiéval, outre remettre en question la chronologie de ces espaces, met également en lumière l'évolution des procédés de construction au cours du chantier dinantais. Il démontre notamment l'abandon progressif de la broche aux gros éclats au profit de la broche laissant des sillons obliques interrompus, de même que l'adoption du moyen appareil dans les parties hautes des tours, alors que le grand appareil avait été privilégié aux deux premiers étages. Le ciseau grain d'orge, observé sur les marches de la cage d'escalier septentrionale, fait également son apparition dans l'attirail des tailleurs de pierre aux XIV^e et XV^e siècles. De telles observations mériteraient des études comparatives sur d'autres chantiers mosans⁸⁴.

Enfin, cette étude pose les jalons d'une meilleure compréhension globale de la façade dinantaise et de sa genèse, bien que notre réflexion ne dépasse

⁸⁰ Pour une récente synthèse, voir : MARCHANDISSE Alain, 2005, p. 27-28.

⁸¹ DE SAUMERY Pierre-Lambert, 1740, p. 260 ; BORMANS Stanislas, 1873, p. 146.

⁸² Notons que le réemploi du portail roman dans le collatéral nord de la quatrième travée de la nef peut également être compris comme un réemploi symbolique de la part du chapitre, qui souhaitait peut-être valoriser l'ancienneté des lieux par cet acte ?

⁸³ Recherches en cours.

⁸⁴ Concernant l'utilisation du ciseau grain d'orge, voir la contribution d'Aline Wilmet dans cette même revue.

malheureusement pas le stade embryonnaire. Gageons qu'un examen approfondi des différentes parties occidentales des églises gothiques à l'aune de l'ancien diocèse de Liège pourrait affiner cette entreprise.

Bibliographie

Fonds d'archives

Collections artistiques de l'Université de Liège.

Kupferstichkabinett Hamburger Kunsthalle.

Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Universiteitsbibliotheek Gent, fonds des collections.

Ouvrages et articles

BAUDRY Antoine, *La collégiale Notre-Dame de Dinant. Le chœur et le transept. Étude archéologique et stylistique du bâtiment et de son décor architectonique, ca 1230-1250*, mémoire de maîtrise en histoire de l'art et archéologie, Université de Liège, 2011.

BAUDRY Antoine, « Le croquis d'un vitrail disparu ornant autrefois le chœur de la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 86, Namur, 2012, p. 209-215.

BAUDRY Antoine, « La reconstruction de la collégiale Notre-Dame de Dinant après le désastre de 1227 : analyse architecturale des parties orientales (1230-1250) » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 24, Liège, 2013, p. 7-65.

BAUDRY Antoine, « Dinant. Synthèse de l'analyse archéologique du chœur et du transept de la collégiale Notre-Dame (première moitié du XIII^e siècle) » dans *Bulletin monumental*, t. 172-2, Paris, 2014, p. 154-157.

BAUDRY Antoine, « Le massif occidental de la collégiale Notre-Dame de Dinant. Étude comparative des procédés de façonnage et de mise en œuvre du calcaire de Meuse à l'époque médiévale: méthodologie, apports chronologiques et pistes de réflexions » dans *Archaeologia Mediaevalis*, t. 37, Namur, 2014, p. 16-18.

BAUDRY Antoine, « Dinant : réévaluation des restaurations entreprises par les architectes Léopold Schoonejans, Jules-Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche sur la collégiale Notre-Dame » dans *Bulletin monumental*, t. 173-3, Paris, 2015, p. 256-258.

BAUDRY Antoine, « Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903) » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 26, Liège, 2015, p. 31-72.

- BAUDRY Antoine, « Les chapiteaux de la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans *Actes du Neuvième Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique*, à paraître.
- BAUDRY Antoine, « Réemploi de dalles funéraires dans la coursière basse de la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, à paraître.
- BONENFANT Pierre-Paul, « Sondages dans la collégiale de Dinant » dans *Activités 79 du SOS fouilles*, Bruxelles, 1980, p. 91-95.
- BORMANS Stanislas, « Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre cathédral de Saint-Lambert » dans *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 10, Liège, 1873.
- BORMANS Stanislas, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 1, Namur, 1880.
- BORMANS Stanislas, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 2, Namur, 1881.
- BREULS Marie-David, DUPIERREUX Bernard, GOFFINET Philippe, *Le vitrail marial de la collégiale de Dinant*, Dinant, 2012.
- BRIGODE Simon, *Les églises gothiques de Belgique*, Bruxelles, 1947.
- BRIQUEMONT Fernand, KELLNER Michel, SAINT-AMAND Pascal, SEDRAN Angeline, *La collégiale Notre-Dame de Dinant. Un pan de son histoire vu à travers des archives inédites (1565-fin XVIII^e s.)*, Dinant, 2006.
- BROUWERS Dieudonné, *Mémoires de Jean, Sire de Haynin et de Louvignies : 1465-1477*, t. 1, Liège, 1905.
- BROUWERS Dieudonné, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 8, Namur, 1908.
- BUFFETAUT Éric, *Les Dinosaurés*, Quetigny, 2006 (= Idées reçues).
- COLEAU Michel, « Dinant, 23 août 1914. La rencontre fatale » dans DEREZ Mark, TIXHON Axel (dir.), *Visé, Aerschot, Andenne, Tamines, Dinant, Louvain, Termonde. Villes martyres. Belgique, août-septembre 1914*, Namur, 2014, p. 245-318.
- COMTE Nicolas, *La destruction et la reconstruction de Dinant en 1466*, mémoire de licence en histoire, Université de Liège, 2005.
- DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du País de Liège*, vol. 2, Liège, 1740.
- DE VRIES C., *Le chapitre de Notre-Dame à Dinant des origines à 1466*, mémoire de licence en histoire, Université Libre de Bruxelles, 1969 (non consulté).
- DEL MARMOL Ferdinand, *Dinant. Art, histoire et généalogie*, Dinant, 1888.
- DELEAU Virginie, *Les portails de la collégiale de Dinant*, mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie, Université de Liège, 2005.

- DELEAU Virginie, « Les portails de la collégiale de Dinant » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 21, Liège, 2009, p. 59-90.
- DELEAU Virginie, « Le portail roman et le portail du Baptistère de la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans TOUSSAINT Jacques (dir.), *Pierres-papiers-ciseaux. Architecture et sculpture romanes (Meuse-Escaut)*, actes coll. [Namur, 07.12.09-08.12-09], Namur, 2012, p. 247-257 (= Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 53).
- DESTRÉE Joseph, « À propos de l'église collégiale de Dinant et de son clocher » dans *L'Émulation*, Bruxelles, 1923, p. 3-19.
- DHUICQUE Eugène, « La conservation des monuments d'art et d'histoire en Belgique et la loi du 7 août 1931 » dans *Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Belgique*, t. 1, s.l., 1935, p. 9-45.
- « Document inédit sur la prise de Dinant par les Français en 1554 » dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 3, Namur, 1853, p. 193-200.
- DOPERÉ Frans, « Apport de l'analyse des techniques de taille des pierres dans l'étude des chantiers de châteaux médiévaux mosans. La chronologie de la taille des pierres pour les pierres calcaires. Les chantiers des châteaux de Poilvache, de Vêves et de Spontin » dans *Les Cahiers de l'Urbanisme. Mélanges d'archéologie médiévale. Liber amoricum en hommage à André Matthys*, s.l., 2006 (Hors-série), p. 60-77.
- DOPERÉ Frans, « Selective aanwending en bewerking van natuursteen in de abdij Ten Duinen van de 13^{de} tot het begin van de 16^{de} eeuw. Een vergelijkend bouwtechnisch onderzoek tussen de dochterabdijen van Clairvaux op het huidige Belgische grondgebied » dans *Jaarboek Abdijmuseum Ten Duinen 1138. Novi Monasterii*, t. 9, s.l., 2010, p. 159-192.
- DOPERÉ Frans, « L'épanouissement de la pierre taillée au XIII^e siècle en pays mosan » dans TOUSSAINT Jacques (dir.), *Pierres-papiers-ciseaux. Architecture et sculpture romanes (Meuse-Escaut)*, actes coll. [Namur, 07.12.09-08.12-09], Namur, 2012, p. 99-115 (= Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 53).
- DOPERÉ Frans, « L'étude des techniques de taille des pierres : un outil potentiel pour l'identification de transferts techniques et de contacts entre artisans dans l'Europe médiévale ? » dans DUBOIS Jacques, GUILLOUËT Jean-Marie, VAN DEN BOSSCHE Benoît (dir.), *Les transferts artistiques dans l'Europe gothique*, Paris, 2014, p. 69-80.
- DOPERÉ Frans, PIAVAUX Mathieu, « La taille à la broche linéaire verticale. Un nouveau repère chronologique pour l'architecture médiévale de la région mosane » dans CARVAIS Robert (dir.), *Édifrice et Artifice, Histoires constructives*, Paris, 2010, p. 531-539.
- FIERENS Paul, *L'art en Belgique du Moyen-Âge à nos jours*, Bruxelles, 1939.
- GAIER-LHOEST Josianne, *L'évolution topographique de la ville de Dinant au Moyen Âge*, Bruxelles, 1964.

- GRISEBACH August, « Die Kirche Notre-Dame » dans *Dinant. Eine Denkschrift*, München, 1918, p. 75-94.
- GUILLAUME Étienne, « Collégiale Notre-Dame ou Saint-Perpète » dans *Namur. Arrondissement de Dinant*, Liège, 1996, p. 405-410 (= Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, 22/1).
- HARDY Carole, VERBEEK Marie, « Actualité archéologique à Dinant : système défensif, église Saint-Médard et collégiale » dans *Archaeologia Mediaevalis*, t. 37, Namur, 2014, p. 119-120.
- HARDY Carole, VERBEEK Marie, « La chapelle d'une Compagnie de marchands londoniens à la collégiale de Dinant » dans *La Lettre du Patrimoine*, n° 39, Liège, 2015, p. 9-10.
- HAYOT Évariste, « La collégiale Notre-Dame à Dinant » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, t. 2, Bruxelles, 1950, p. 8-75.
- HELBIG Jules, *L'art mosan depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, t. 1, Bruxelles, 1906.
- HÉLIOT Pierre, « Coursières et passages muraux dans les églises gothiques de la Belgique impériale » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, t. 1, Liège, 1970-1971, p. 15-43.
- JACQUES François, « Les paroisses de Dinant et de Leffe. Étude historique » dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 45, Namur, 1950, p. 67-146.
- LAHAYE Léon, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 4, Namur, 1891.
- MAERE René, MORTIER Étienne, « Restauration de l'église Notre-Dame à Dinant. Examen des critiques » dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. 62, Bruxelles, 1920, p. 306-312.
- MARCHANDISSE Alain, « La cathédrale gothique Saint-Lambert à Liège : apport des sources écrites » dans VAN DEN BOSSCHE Benoît (dir.), *La cathédrale gothique Saint-Lambert. Une église et son contexte*, actes coll., [Liège, 16.04.02-18.04.02], Liège, 2005, p. 21-29 (= Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 108).
- PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture. Description et vocabulaire méthodiques*, Paris, 2011 (= Principes d'analyse scientifique).
- PLUMIER Jean, SAINT-AMAND Pascal, « Dinant. Le développement d'une fortification urbaine » dans DEJARDIN Valérie, MAQUET Julien (dir.), *Le patrimoine militaire de Wallonie*, Namur, 2007, p. 116-121.
- ROBINET Caroline, « Dinant : sondages au chevet de la collégiale Notre-Dame » dans *Chronique de l'Archéologie wallonne*, t. 15, s.l., 2008, p. 222.
- RODENBACH Constantin, *Dinant-pittoresque. Guide de l'excursionniste*, Dinant, 1879.
- SCHAYES Antoine Guillaume Bernard, *Mémoire sur l'architecture ogivale en Belgique*, Bruxelles, 1840.
- SIDÉRIUS Émile, *Dinant et ses environs. Fragments historiques*, Dinant, 1859.

- STYNEN Herman, « Le rôle des institutions » dans SMETS Marcel (dir.), *Resurgam. La reconstruction en Belgique après 1914*, Bruxelles, 1985, p. 99-130.
- TICHON Auguste, « Rapports entre les monuments religieux, civils et militaires de Dinant » dans *XVII^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, 1904, s.l., p. 571-580.
- TIMMERS Jan Joseph Marie, *De kunst van het Maasland*, Assen, t. 2, 1980.
- VERBEEK Marie, « Dinant : intervention de sauvetage au chevet de la collégiale Notre-Dame » dans *Chronique de l'Archéologie wallonne*, t. 17, s.l., 2010, p. 193-194.
- WAUTERS Alphonse, *Les délices de la Belgique, ou description historique, pittoresque et monumentale de ce royaume*, Bruxelles, 1844.